

# Synthèse des seuils d'avancement d'échelon

## Année 2016-2017

### CAPA 2016/2017 des PLP

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	72.5	-
6	75	73.1
7	77.5	75
8	80.6	78.5
9	84.2	81.7
10	88.1	86.3
11	90.2	88.5

### CAPA 2016/2017 des Certifié-e-s

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	76	-
6	78.5	76
7	82.5	79.5
8	85	82
9	87.2	84.4
10	88.7	85.8
11	90	86.8

### CAPA 2016/2017 des CPE

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	19	-
6	19.3	19
7	19.9	19.6
8	19.92	19.90
9	19.94	19.94
10	19.96	19.95
11	19.98	19.97

Chaque seuil correspond à la note globale (arrêtée au 31 aout) du dernier promu dans chaque rythme/échelon pour cette année.

Nous contacter pour connaître les autres critères utilisés en cas d'égalité de barème à départager.

### Rappel: tableau d'avancement d'échelon

Echelon	Grand choix	Choix	Ancienneté	Gain net en € (environ)
3 à 4	-	-	1 an	+ 50 €
4 à 5	2ans	2a6m	2a6m	+ 50 €
5 à 6	2a6m	3ans	3a6m	+ 35 €
6 à 7	2a6m	3ans	3a6m	+ 107 €
7 à 8	2a6m	3ans	3a6m	+ 137 €
8 à 9	2a6m	4ans	4a6m	+ 137 €
9 à 10	3ans	4ans	5ans	+ 172 €
10 à 11	3ans	4a6m	5a6m	+ 176€

L'avancement d'échelon se fait encore cette année selon des rythmes différents. Chaque année, seul-e-s les enseignant-e-s promouvables dans l'année scolaire à l'un et/ou à l'autre de ces rythmes (voir tableau ci-dessus) sont inscrit-e-s sur les listes de promotion et classé-e-s en fonction de leur note globale.

### CAPA 2016/2017 des PEPS

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	78.5	-
6	81	79.5
7	84.5	82.5
8	87	85
9	89.3	86.4
10	91.8	88.9
11	93.9	90

- 30% des promouvables **au grand choix** sont promu-e-s à ce rythme,
- 5/7 de la nouvelle liste des promouvables **au choix** de l'année sont promu-e-s à ce rythme
- Les autres (20%) avancent à l'**ancienneté**

L'avancement d'échelon se fait selon des rythmes différents. Chaque année, seul-e-s les enseignant-e-s promouvables dans l'année scolaire à l'un et/ou à l'autre de ces rythmes (voir tableau ci-dessus) sont inscrit-e-s sur les listes de promotion et classé-e-s en fonction de leur note globale.

**Pour toute question s'adresser aux élu-e-s CGT :**

**[eluscapa@cgt-aix-marseille.fr](mailto:eluscapa@cgt-aix-marseille.fr)**